

# Compte-rendu du CAVL du 08 décembre 2025

Ouverture de la séance à 10h30

## 1. Ouverture du CAVL

Monsieur le Recteur ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence et évoque la nomination du nouveau DAVLC : Franck Cavallier en précisant que c'était un souhait d'ouvrir les candidatures à des CPE.

M. le Recteur remercie Mme Boultam Conseillère Régionale pour sa présence à chaque CAVL.

Il précise que c'est le deuxième CAVL de l'année scolaire et rappelle que le premier s'était déroulé pendant les semaines de l'engagement et de la démocratie scolaire.

M. le Recteur souligne la mobilisation des établissements lors de ces semaines et notamment à Nérac (47) où il s'est déplacé pour un inter-CVL.

Il précise que l'engagement c'est aussi mettre un bulletin dans l'urne et souligne l'augmentation de trois points du taux de participation. Cela est très positif, ça reste encore en dessous des 50%, nous avons encore une marge de progrès mais le taux augmente de manière sensible, c'est une réelle augmentation.

Le CAVL est une instance représentative. Les élu(e)s y sont légitimes et l'institution doit les écouter. Il est rappelé que des propositions jugées pertinentes pourraient amener à infléchir la politique académique en matière de vie lycéenne.

Le CAVL est un relais entre les CVL et le CNVL. Il faut adopter une stratégie d'écoute et les élu(e)s doivent susciter l'engagement sous toutes ses formes dans les établissements. Il est également rappelé qu'ils doivent participer aux différents événements organisés par le CAVL et ses partenaires.

Une réunion intermédiaire des élu(e)s a été organisée le 08 octobre dernier qui a permis d'avancer sur les différentes thématiques.



Information, communication et numérique raisonné.

M. le Recteur souhaite une réflexion sur l'usage du téléphone portable dans chaque lycée.



Bien-être, santé mentale et prévention du harcèlement

Remerciements pour la mobilisation concernant la matinée Académique de lutte contre le harcèlement au lycée Gustave Eiffel (Associations, parents d'élèves, élèves...). Mise en lumière pour un sujet permanent de préoccupations.



Egalité filles/garçons, violences sexistes et sexuelles

Concernant l'égalité filles/garçon c'est un travail qui concerne toute la scolarité. Il y a notamment un travail à faire sur l'égalité face aux choix de disciplines (Par exemple les mathématiques). Il faut travailler sur la déconstruction des représentations sociales.



Education au développement durable

Nous sommes à la fin du premier trimestre, la deuxième année de votre mandature. L'engagement se conçoit dans la durée et la persévérance. Poursuivez votre engagement.

Remerciements aux référents départementaux pour leur suivi et accompagnement notamment lors des inter-CVL.

Mme Boultam conseillère Régionale, intervient sur la politique volontariste de la Région envers la démocratie scolaire en évoquant l'opération « Engagement, parlons-en » qui se déroulera le 04 février 2026.

La Région travaille également sur la thématique du harcèlement avec des campagnes d'affichages et l'organisation des assises contre le harcèlement scolaire.

C'est un travail en partenariat entre l'Académie de Bordeaux et le Conseil Régional.

Mme Boultam évoque également le nouveau Festival qui se déroulera les 14 et 15 mai 2026 avec environ 214 projets. Ce sera un moment fort sur l'engagement, l'art, la citoyenneté.

## 2. Analyse des résultats des élections

Caroline Dénoyer salue la mobilisation sur le terrain (La semaine de la démocratie scolaire, les journées de l'engagement.) et souligne l'évolution du taux de participation depuis des années. La participation aux élections du CVL atteint cette année 44.96% contre 42% l'année dernière : tendance positive, proportion importante de filles engagées. Sur les 2253 élus, 952 sont des garçons et 1301 des filles.

## 3. Retour sur des inter-CVL

Trois exemples d'inter-CVL qui se sont déroulés sur la période du premier trimestre qui démontrent l'engagement et le dynamisme des élu(e)s CAVL et CVL.

A Nérac (47), Sylvain Quinonero revient sur la journée du 30/09 avec les trois établissements de la ville de Nérac. Une quarantaine d'élèves ont organisé cette journée pour environ 150 élèves présents. Echanges avec M. le Recteur, M. le DASEN et M. le Maire la matinée.

Les élèves ont notamment travaillé la création d'une vidéo sur l'engagement et le harcèlement. Ils se sont posés la question de l'amélioration de la vie des internes le mercredi après-midi. Ils souhaitent poursuivre l'inter-CVL en janvier dans un autre établissement de la commune où ils travailleront sur le consentement et la préparation de la journée du droit des femmes.

A Bordeaux (33), Lili Buhler évoque l'inter-CVL entre les lycées Condorcet et Montesquieu où une première rencontre a eu lieu le jeudi 06 novembre autour du livre de P. Besson dans le cadre de la journée NAH. La décision a été prise de participer de

manière conjointe au concours NAH. Dans ce contexte une deuxième rencontre s'est déroulée le mercredi 19 novembre pour avancer sur le projet  
M. Le Recteur précise que la vidéo nationale lauréate est tournée à nouveau avec des professionnels. Il rajoute qu'il ne faut pas hésiter à candidater à ce concours

A Aire-sur-l'Adour (40), Oihana Condon- Nottebaert revient sur cette journée du 04/12 avec notamment une table ronde sur l'engagement, la question des freins dans le rôle de l'élu(e). Principalement le manque de temps qui rend difficile l'organisation des réunions. Solution proposée : inscrire dans l'emploi du temps un moment dédié à la tenue de réunions.

Il a été également évoqué les projets mis en place : la ressourcerie, les forums, les fresques, le foyer, le tutorat...

Tout ceci améliore le climat scolaire et la volonté d'engagement.

Les huit champs d'action du CVL ont été évoqués : Cadre de vie, climat scolaire, vie culturelle, écologie, santé et citoyenneté, organisation du temps scolaire, communication et l'ouverture extérieure.

Il a été question du rôle du vice-président du CVL afin qu'il soit renforcé.

Enfin, la santé mentale et la pause numérique ont fait l'objet de discussions avec notamment la proposition de mettre en place un réfectoire sans portables et la création de zones sans téléphones. L'inter-CVL souhaite, enfin, travailler sur une charte du bon usage numérique.

M. le Recteur demande à ce que le CAVL travaille sur les missions de la vice-présidente ou du vice-président en se servant de la diapositive proposée par l'inter-CVL d'Aire-sur-l'Adour et que l'on diffuse un visuel des missions aux établissements. Il propose également une réflexion à mener au sein du CAVL afin d'aider les élus des CVL à aborder les différents services de l'établissement (Vie scolaire, direction, service de gestion, enseignants...) selon leurs demandes.

#### 4. Retour sur le CNVL des 14 et 15 octobre 2026

Elliot Hostin revient sur le dernier CNVL.

S'engager pour la promotion du principe de laïcité est une priorité. Les élus du CNVL ont travaillé une journée entière sur **l'appropriation de ce concept**. L'anniversaire de la loi de 1905 est « l'occasion de renforcer l'étude de ce texte fondateur, clé de voûte du principe de laïcité en France, d'explicitier sa portée émancipatrice et de promouvoir le principe de laïcité qui sous-tend les valeurs de la devise républicaine ».

La deuxième journée a été consacrée aux groupes de travail sur les différentes thématiques :

##### ➤ **Santé mentale et bien-être:**

Les élus identifient le bien-être et la santé mentale des élèves comme un **enjeu majeur** de la réussite scolaire. Leur action s'oriente vers deux axes de travail principaux. Ils souhaitent dans un premier temps mettre en avant auprès du ministre lors du prochain CNVL, la nécessité de **multiplier les postes de psychologues de l'éducation pour que chaque établissement** puisse en

être doté. La formation d'adultes référents reste selon eux une priorité afin que les élèves puissent identifier plusieurs personnels de confiance au sein de leur établissement. En parallèle, ils travaillent à **l'élaboration d'une carte de vie lycéenne (format CNI) qui regrouperait tous les numéros et contacts nationaux en lien avec la santé mentale et le bien-être et qui pourrait être complétée des contacts et dispositifs propres aux académies**. La carte de vie lycéenne pourrait être distribuée chaque année aux élèves entrants des lycées.

➤ **Orientation:**

Lors de la restitution de leur groupe de travail, les élus ont mis en avant le fait que malgré l'existence de nombreux outils permettant de s'informer sur les parcours d'orientation, ils restent encore méconnus de la majorité des élèves. Les élus soulignent que les procédures d'orientation et notamment l'usage de la plateforme Parcoursup restent contraignants et parfois opaques (délais de saisie contraints, usage réel des données saisies, etc.). Ils constatent également que les 54 heures annuelles dédiées à l'orientation prévues pour accompagner les élèves des lycées généraux et technologiques de la seconde à la terminale ne sont pas effectives. Ainsi, à partir de ces constats, ils souhaitent s'appuyer sur les équipes pédagogiques et éducatives des établissements ainsi que sur des interlocuteurs en lien avec la plateforme Parcoursup afin de **fluidifier l'information sur l'orientation et les outils pouvant être mobilisés afin de mieux s'informer**. En sus du travail effectué par les professeurs principaux, des professeurs référents, en fonction des disciplines primant dans les parcours d'orientation souhaités par les élèves, pourraient être mobilisés dans le cadre des heures d'orientation afin d'accompagner des groupes d'élèves dans la construction de leur projet personnel d'orientation. Ils souhaitent également que les 54 heures d'orientation puissent être l'occasion de **rencontres et d'interventions plus régulières du psychologue de l'éducation nationale de l'établissement**. Enfin, ils proposent de travailler à **un rajeunissement des canaux d'information en s'appuyant sur les réseaux sociaux et la présence d'influenceurs réalisant déjà de nombreux contenus en lien avec l'orientation, afin de toucher le plus grand nombre d'élèves**.

➤ **Inégalités territoriales:**

Les rapporteurs évoquent **les disparités** que rencontrent certains territoires ruraux ou insulaires concernant l'offre de formations du supérieur. Les élus rappellent que les élèves de **territoires ruraux et ultramarins** sont dans l'obligation de faire des choix ayant des conséquences sur leur scolarité ou leur vie personnelle (éloignement de la famille, temps de transports allongés, abandon des activités extra-scolaires, internat, etc.). À partir de ce constat, ils souhaitent s'appuyer sur les travaux de la **Convention citoyenne des temps de l'enfant, lancée en juin 2025 par le Conseil économique, social et environnemental, afin de proposer au ministre une modification du Code de l'éducation portant sur les rythmes scolaires**. Ils souhaitent que les collectivités territoriales puissent également être mobilisées sur le sujet dans l'objectif d'une **adaptation des solutions à la spécificité de chacun des territoires**.

➤ **Laïcité:**

Les élus mettent en avant **l'incompréhension de la loi de 1905 et de son application pour une grande majorité des élèves encore aujourd'hui**, ce qui nécessite une **clarification** de sa définition et une adaptation au plus grand nombre du vocabulaire employé afin de saisir les enjeux de ce principe, gage de liberté et non une contrainte pour les citoyens. Ils proposent pour cela la **mise en œuvre d'ateliers débats dans les CVL et CAVL en prenant appui sur les concours d'intervenants ou d'associations spécialistes de ces sujets et la formation de groupes d'élus** afin de les rendre acteurs de **l'appropriation et la valorisation du principe de laïcité**

auprès de leurs pairs et de leur permettre de porter des projets ou actions, notamment lors de la commémoration des 120 ans de la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905.

Le prochain CNVL a lieu le mercredi 10 et jeudi 11 décembre.

#### 5. Retour sur les groupes de travail du CAVL

-Groupe information, communication et numérique raisonné.

Interventions d'Isabelle Martin (Référente et déléguée académique à l'éducation aux médias et à l'information) et de Pascal Bouzin (Délégué académique au numérique) sur la nécessité d'acculturer les familles, les élèves et les enseignants sur les IA et l'information.

Il est précisé l'organisation en mars prochain d'un webinaire sur l'IA à destination des élu(e)s des CVL.

M. Le Recteur évoque la fausse information, la mésinformation parfois venant de pays malveillants afin de déstabiliser les régimes démocratiques.

A ce propos, M. Le Recteur demande aux élu(e)s s'ils pensent être suffisamment formés à ces questions.

Plusieurs interventions d'élèves affirment qu'il y a un besoin de formation sur l'IA et l'information via les réseaux sociaux, le numérique.

A propos de l'IA, M. Le Recteur précise que la question n'est pas de savoir si on est pour ou contre, elle est là, mais c'est surtout de savoir comment on l'accompagne. L'Académie travaille à sensibiliser, accompagner et former sur l'IA envers l'ensemble des personnels.

Lili Buhler et Milan Laudeho-Leroy interpellent le CAVL sur des problèmes de drogue et de violence aux abords de certains établissements.

M. Le Recteur précise qu'il y a un travail avec l'Agence de Santé sur ces questions et concernant la violence il y a un besoin des relais associatifs car nous ne pouvons tout gérer tout seul.

En ce qui concerne la communication, M. Le Recteur remercie Ilhan Alexandre pour son travail et ce sera Lili Buhler qui prendra le relais.

-Groupe de travail sur le Développement Durable :

Intervention d'Agnès Champenois sur le prix de l'action éco-Déléguée. Elle regrette que certains établissements n'aient pas d'éco-délégués.

Christelle Rambaud (Chargée de mission académique à l'Education au développement durable) précise qu'il s'agit d'une vidéo d'1mn30 afin de présenter un projet d'éco-délégués dans l'établissement. Il n'y a pas besoin d'être des professionnels de la vidéo pour y participer. Elle encourage les établissements à s'y inscrire. Il y a un prix lycées, un prix collèges et un prix pour les écoles. La date limite du dépôt de candidature est fixée au 30 mars 2026.

Un point est réalisé sur la finale du cross académique UNSS du mercredi 10/12 où se tiendra un stand CAVL-Mission EDD avec deux élues pour évoquer l'engagement et la collecte solidaire de matériel et vêtements. Le secours populaire a été mobilisé. Christelle Rambaud précise que le défi pour l'année prochaine est d'organiser une finale du cross académique 0 déchets et sans plastiques, ce qui n'est pas évident à mettre en place.

-Groupe de travail bien être, santé mentale et prévention du harcèlement.

Retour sur la journée académique NAH du mercredi 05/11.

Oihana Condon-Nottebaert affirme avoir été très touchée par cette journée notamment avec les témoignages des familles et l'impact qu'il peut y avoir sur des élèves harcelés.

Mathilde Le Cunff (Chargée de mission lutte contre le harcèlement) rappelle l'importance de la parole des victimes. La prise en charge des situations va de paire avec les actions de sensibilisation.

Le signalement d'un fait de harcèlement doit être suivi des faits, d'une prise en charge. Au Rectorat, nous avons une responsabilité dans le suivi, l'accompagnement des procédures.

Le concours NAH permet l'expression des élèves sur un thème primordial. Il est demandé aux élu(e)s de faire la promotion de ce concours dans leurs établissements afin d'encourager la participation qui permet de sensibiliser sur le harcèlement.

Les affiches et vidéos sont utilisées dans les actions de prévention dans les établissements. Ce sont des supports, des outils importants.

Le jury Académique se déroulera le 03 mars et des élu(e)s en seront membres.

-Groupe de travail égalité filles/garçons et lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Lylou Diakhoumpa-Silari et Pema Negi sont les deux co-présidentes du groupe d'action contre les LGBTphobies.

## 6. Paroles d'experts

-Sandra Castay (Cheffe du service académique d'information et d'orientation) sur le plan avenir.

Les plans pluriannuels d'orientation seront présentés dans les conseils d'administration des établissements. L'objectif c'est l'accompagnement à l'orientation. Il y a beaucoup d'actions qui se font dans les établissements et cela n'est pas assez mis en avant vis-à-vis des élèves et des parents. Ce plan permettra une meilleure visibilité.

Sur la plateforme Parcoursup, il est précisé que ce n'est pas exclusivement dédiée aux élèves de Terminales, c'est aussi un outil en matière d'informations sur les formations. Le prochain webinaire « orientation et plan avenir » se déroulera le mardi 27 janvier à 18h.

-Caroline Desjardins (Conseillère technique service social en faveur des élèves) présente le service social en faveur des élèves en lien avec le plan santé mentale.

Il y a un travail collaboratif des services santé et social sur le thème de la santé mentale. Nous travaillons sur les questionnements qui peuvent venir du terrain. Il s'agit de trouver comment accompagner avec des ressources, des formations.

-Bruno Forestier (Inspecteur Pédagogique) chargé du déploiement du programme EVARS (Education à la Vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité) avec Marina Pujol (Infirmière, conseillère technique).

La mise en œuvre est inégale. Certains établissements sont très avancés, d'autres beaucoup moins.

Les formateurs académiques ont été formés et ils formeront les personnels intéressés par ZAP. Cette formation en ZAP débutera le 06 janvier avec l'apport du CLEMI.

En établissement, il s'agira de 3 séances annuelles pour chaque niveau. Ces trois séances correspondent à des thèmes :

- . Se connaître, vivre et grandir avec son corps
- . Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir
- . Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable

#### La feuille de route 2025-2026 :

\***9 décembre** : anniversaire des 120 ans de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat

\***27 janvier 18h** : le CAVL organise un webinaire « orientation et plan avenir »

\***04 février** : Angoulême « Engagement, parlons-en ! » avec le CRNA

\***Mars** : Webinaire sur l'IA (Date à définir)

\***03 Mars** : jury concours Non Au Harcèlement

\***23, 24 avril** : Séminaire du CAVL (Travailler sur une feuille de route de l'élu(e) pour la prochaine mandature)

\***20, 21 mai** « nouveau festival » à Cenon au Rocher Palmer, CRNA

\***Fin juin ou début juillet** : dernier CAVL de la mandature (Bilan)

Les élu(e)s se retrouveront cet après-midi en groupes de travail.

-Bien-être, santé mentale, prévention du harcèlement et développement durable

-Information, communication et numérique raisonné

-Egalité filles/garçons, violences sexistes et sexuelles, lutte contre les LGBT-phobies

Fin de séance à 12h40

Le secrétaire de séance

Franck Cavallier

